

De :

Envoyé : vendredi 11 octobre 2024 15:26

À : Enquête Publique <enquetepublique@solliespont.fr>

Objet : Modification du Zonage PLU : Les Anduès

Monsieur l'inspecteur,

Je vous écris en tant que propriétaire d'un logement au 284 montée des écureuils et par le présent mail, je vous informe m'opposer à la modification du zonage du PLU sur le secteur correspondant à l'emplacement réservé MS-06 aux Andouès.

Tout d'abord l'ensemble des réseaux n'est pas adapté à l'arrivée d'un aussi grand nombre de logement. Les réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'électricité et aussi la fibre sont proches de la saturation. Certains d'entre eux ont déjà atteint ce niveau critique.

Il y a aussi un problème d'accès à ces parcelles. Celui par la Montée des écureuils est déjà dangereux au niveau du virage du local à poubelle. J'imagine les complications avec une circulation plus dense.... Celui par la Montée de Fies ne semble pas avoir la largeur nécessaire pour la création de collectifs.

De plus lors de fortes pluies, le quartier souffre de ruissellement des eaux de pluie. Cela détériore la montée des écureuils, à tel point qu'elle en devient difficilement praticable. Ce phénomène s'en trouverait accentué par le fait de bétonner ces parcelles, et si en plus avec le changement de zone le pourcentage de terre libre de toute construction se trouve diminuée, ou irait toute cette eau ???

Il existe déjà des problèmes d'infrastructures Communales. Lors de la rentrée 2024, il a été demandé à la directrice de l'école maternelle Frederic Mistral, si il était envisagé une augmentation du nombre de classe suite à la construction des immeubles voisins et de l'écoquartier, cette dernière nous a répondu avoir questionné la Mairie à ce sujet. Elle attend toujours une réponse.

Aussi, le nombre de place pour les centres aérés de la Commune est déjà plus que restreint. J'en ai fait moi même l'expérience pour les vacances d'Octobre pour lesquelles une de mes filles était acceptée quand mon autre fille n'a pu obtenir des places faute de place. Quand on arrive à faire des différences entre fratrie c'est qu'il existe des dysfonctionnements sévères.

Enfin, ce quartier est très majoritairement constitué de logements pavillonnaires, de maisons individuelles en R+1. L'édification de bâtiments irait à l'encontre de l'harmonie paysagère du quartier. Sans compter qu'il faudrait abattre nombre d'arbres centenaires.